



# RAPPORT DE PRÉSENTATION

## DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser) et présente les résultats de l'exécution du budget.

Il permet d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le compte de gestion quant à lui retrace les comptes tenus par le comptable, et la situation patrimoniale de la collectivité à la clôture de l'exercice.

Pour l'exercice 2021, l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement qui vient couvrir le besoin de financement.

L'année 2021 est de nouveau marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19 avec notamment un confinement de 3 semaines au mois d'avril, des structures fermées ou partiellement fermées plusieurs semaines et des manifestations annulées ou reprogrammées dans le meilleurs des cas.

Après une forte baisse des dépenses de fonctionnement, notamment au chapitre 011 Charges à caractère général en 2020 liée à la pandémie, ces dépenses ne sont pas remontées à leur niveau de 2019 car l'année 2021 a été encore marquée par des restrictions sanitaires.

# BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

## A- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT   ANNÉES	CA 2019	CA 2020	CA 2021
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	4 376 579,87	3 697 708,85	4 043 342,84
CHAPITRE 012 - Dépenses de personnel	10 937 499,65	10 983 156,12	11 138 286,07
CHAPITRE 014 - Atténuation de produits	232 234,00	144 667,00	149 676,00
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	1 343 315,69	1 312 912,21	1 327 850,84
CHAPITRE 66 - Dépenses Financières	155 426,06	139 251,18	96 833,08
CHAPITRE 67 - Dépenses Exceptionnelles	84 362,24	11 728,07	134 907,88
CHAPITRE 68 - Dotations aux Provisions		-	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 129 417,51</b>	<b>16 289 423,43</b>	<b>16 890 896,71</b>
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre entre sections	799 958,93	841 666,34	946 538,85
CHAPITRE 043 - Ordre dans section			
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 929 376,44</b>	<b>17 131 089,77</b>	<b>17 837 435,56</b>

#### ➤ Les charges à caractère général (Chapitre 11)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurance, impôts et taxes,...) ainsi que celles liées à l'activité (prestation de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement et de télécommunications,...).

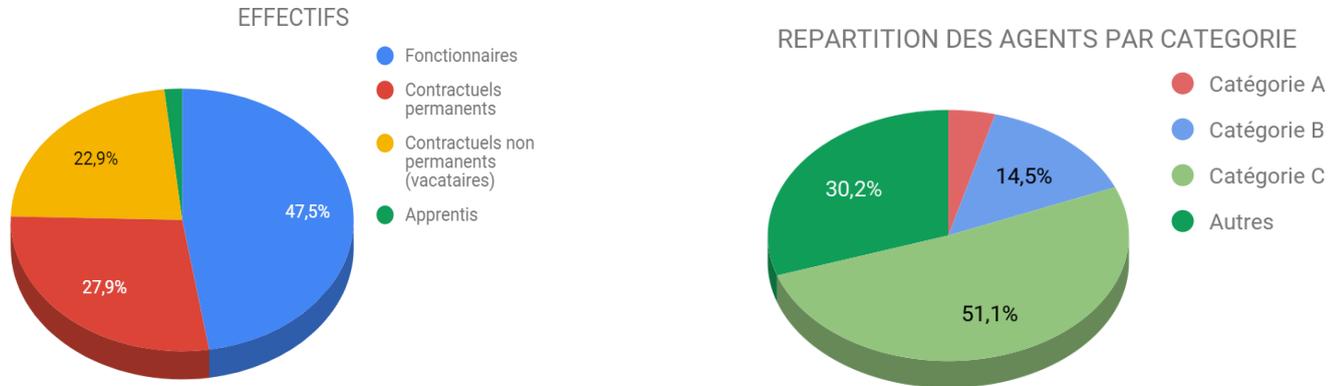
Ce chapitre totalise un montant de dépenses de 4 043 343 € et représente 24% des dépenses réelles de fonctionnement.

Au regard du montant inscrit au BP 2021 soit 4 649 174 €, le taux de réalisation est de 86,13 %.

Il constitue le deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Après une forte baisse en 2020 liée à la pandémie, ce poste n'est pas remonté à son niveau de 2019 car l'année 2021 était encore marquée par des restrictions sanitaires.

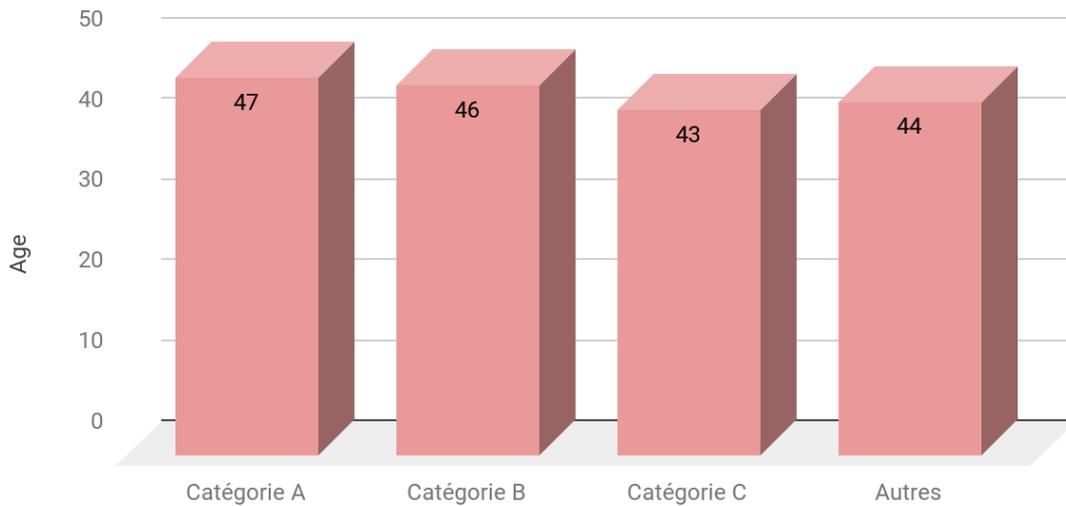
#### ➤ Les dépenses de personnel (Chapitre 12)

La Ville d'Aubergenville compte au 31/12/2021 un effectif de 358 agents dont 170 fonctionnaires, 100 contractuels sur emploi permanent, 88 contractuels sur emploi non permanent dont 6 apprentis.



La moyenne d'âge toute catégorie confondue est de 44 ans.

#### REPARTITION DES CATEGORIES D'AGENTS PAR AGE MOYEN



Bilan social au 31/12/2021

Le montant inscrit au BP 2021 étant de 11 183 260 €, le taux de réalisation de ce chapitre est de 99,59 %.

➤ **Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)**

Ces dépenses représentent 7,86 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent notamment les subventions aux associations (366 565 €), la subvention au CCAS (500 000 €).

Le montant inscrit au BP 2021 étant de 1 478 250 €, le taux de réalisation de ce chapitre est de 89,82 %.

➤ **Les charges financières (Chapitre 66)**

Les charges financières s'élèvent à 96 833 € et représentent moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles représentent une dépense de 8 € par habitant. La strate de référence au niveau du département est de 15 € par habitant.

## **2 - Les recettes de fonctionnement**

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT   ANNÉES</b>	<b>CA 2019</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
<b>CHAPITRE 013 - Atténuation de charges</b>	139 718,84	243 832,33	237 791,55
<b>CHAPITRE 70 - Produits des services et du domaine</b>	1 457 255,06	819 234,75	1 210 234,78
<b>CHAPITRE 73 - Fiscalité</b>	15 724 457,80	15 740 232,90	14 734 563,62
<b>CHAPITRE 74 - Dotations et participations</b>	1 945 007,40	2 216 830,47	3 010 987,26
<b>CHAPITRE 75 - Autres recettes de gestion</b>	214 935,85	278 033,01	318 535,57
<b>CHAPITRE 76 - Produits Financiers</b>	524 396,73	40 564,08	40 564,08
<b>CHAPITRE 77 - Recettes exceptionnelles</b>	107 010,53	100 462,41	244 993,51
<b>CHAPITRE 78 - Reprise sur provisions</b>	-	-	244 000,00
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 112 782,21</b>	<b>19 439 189,95</b>	<b>20 041 670,37</b>
<b>CHAPITRE 042 - Ordre entre sections</b>			14 549,19
<b>CHAPITRE 043 - Ordre dans section</b>			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 112 782,21</b>	<b>19 439 189,95</b>	<b>20 056 219,56</b>

➤ **Produits des services et du domaine (Chapitre 70)**

Ce chapitre regroupe les produits des redevances d'occupation du domaine public (concessions funéraires, droits de permis de stationnement et de location de la voirie ...), des prestations de services destinées à la population (centres de loisirs, Maison de Tous, Capsule, Maison du Voisinage ....).

Ce chapitre totalise un montant de recettes de 1 210 235 €, elles représentent 6 % en 2021 des recettes réelles de fonctionnement.

➤ **Fiscalité (Chapitre 73)**

Les recettes de fiscalité représentent le poste principal des recettes réelles de la section de fonctionnement soit 73 %.

Ce chapitre regroupe notamment les recettes des Revenus Locaux (6 789 757 €), des Attributions de Compensation versées par la CU GPS&O (6 476 896 €), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) (568 842 €).

❖ Fiscalité directe

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
<b>Fiscalité directe</b>	7 648 504,00	7 839 590,00	7 956 452,00	6 789 757,00
<b>Variation en %</b>		2,50%	1,49%	-14,66%

La réforme de la Taxe d'Habitation prévue par la loi de finances 2021 n'a pas d'impact financier négatif en 2021. En effet, même si nous pouvons constater une baisse d'environ 15% de nos recettes de fiscalité directe, elle est compensée par une dotation enregistrée au chapitre 74 Dotations et participations.

➤ **Dotations et participations (Chapitre 74)**

Ce chapitre regroupe les dotations reçues de l'Etat et les participations reçues d'autres organismes, il s'élève à 3 010 987 € et représente 15 %.

❖ Les dotations

Le montant des dotations de l'Etat s'élève à 2 124 764 € dont les principales sont présentées ci dessous :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
<b>DGF</b>	448 638,00	326 343,00	239 060,00	140 570,00
<b>Dotation de solidarité</b>	290 906,00	298 437,00	306 984,00	314 971,00
<b>DCRTP</b>	299 195,00	288 086,00	282 204,00	282 204,00
<b>Dotation compensation TF</b>	3 296,00	5 646,00	5 886,00	<b>1 349 336,00</b>
<b>Dotation compensation TH</b>	129 156,00	144 615,00	145 347,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 171 191,00</b>	<b>1 063 127,00</b>	<b>979 481,00</b>	<b>2 087 081,00</b>
<b>Variation en %</b>		-9,23%	-7,87%	113,08%

Si la réforme de la taxe d'habitation n'a pas d'impact négatif pour le moment sur nos recettes cumulées de fiscalité et de la dotation de compensation de la TF. Il est important de noter que la commune est fragilisée par ce mécanisme de dotation de compensation. En effet, elle perd un levier sur ses recettes fiscales et devient un peu plus dépendante d'une dotation de l'Etat. A la lumière des autres compensations faisant suite à des réformes, et ce depuis 10 ans, nous avons le risque que le maintien total de cette recette ne soit, elle aussi, pas garantie.

❖ Les participations et autres organismes

Il s'agit des versements d'aide perçus par d'autres organismes tels que la Région, le Département ou la CAF pour un montant de 886 223 €.

## B- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 - Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissements réalisées au cours de l'année 2021 s'élèvent à 1,320 M€ et se répartissent de la façon suivante :

Les dépenses nécessaires qui mettent de renouveler, d'entretenir et de maintenir le patrimoine de la collectivité :

- ❑ **Aménagements Urbains Ville : 89 K€**
  - ❑ Voirie : 45 K€
  - ❑ Mise en lumière Hôtel de Ville : 25 K€
  - ❑ Jardins : 19 K€
- ❑ **Groupes Scolaires / Restauration municipale & Ecole Numérique : 96 K€**
  - ❑ Agencement et aménagements : 57 K€
  - ❑ Mobilier : 10 K€
  - ❑ Informatique : 14 K€
  - ❑ Autres divers (armoires froides, chariots ..) : 15 K€
- ❑ **Autres Équipements publics : 695 K€**
  - ❑ Vivier (y compris aménagement paysagé) : 232 K€
  - ❑ Centre de loisirs Petit Prince : 84 K€
  - ❑ Travaux divers (plomberie, peinture, étanchéité ...) sur les bâtiments : 76 K€  
dont 17 K€ désamiantage démolition préfabriqué local associatif
  - ❑ Hôtel de ville : 74 K€

- ❑ Maison des arts : 72 K€
- ❑ Logements : 49 K€
- ❑ Acquisition pigeonnier : 33 K€
- ❑ Entretien terrain sport : 27 K€
- ❑ Marché couvert : 22 K€
- ❑ Divers : 26 K€
- ❑ **Equipement des services : 365 K€**
  - ❑ Véhicules, matériel et outillage technique : 143 K€ (dont 29 K€ nacelle élévatrice, 21 K€ dalle de protection gymnase Morlon, 17K€ aménagement extérieur centre de loisirs Arc en ciel, 11K€ matériels d'entretien des espaces verts, 10K€ matériel service logistique, 8 K€ équipement cuisine Vivier, 6K€ projecteur + fixation, 5 K€ bâche podium, 4K€ groupe électrogène .....)
  - ❑ Matériel de bureau et informatique : 110 K€ (66 K€ matériel informatique et/ ou de téléphonie, 44K€ licences logiciels)
  - ❑ Mobilier : 7 K€ ( étagères, tables basses, canapé, lit parapluie,fauteuil à bascule, barrière sécurité ...)
  - ❑ Divers : 105K€ (dont 44K€ chalets de Noël + chariots de rangement, 26 K€ matériel électoral (panneaux affichage, urnes, isolements , plexiglas) 11 K€ bloc autonome d'éclairage de sécurité, 4 K€ praticable , 2 lots PS5, baby foot, réfrigérateur, glacières à roue, support mural TV, micro onde, cafetière, siège auto, radios portatives, poussette double, matériel sensoriel, caméra....)

Les dépenses d'investissement relatives au programme des opérations pluriannuelles s'élèvent à 75 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- ❑ AD'AP : 44 K€
- ❑ Édifice Ste Thérèse : 0 K€
- ❑ Extension Groupe Scolaire Reine Astrid : 0 K€
- ❑ Réhabilitation Complexe Mimoun : 31 K€

## **2 - Les recettes d'investissement**

Les principales recettes d'investissement perçues au cours de l'année 2021 sont :

- ❑ **Subventions d'investissement : 130 K€** Direction régionale dispositif leader et Conseil départemental

❑ **Dotations, Fonds divers et Réserves : 1,815M€**

- ❑ Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 570 K€
- ❑ FCTVA : 243 K€
- ❑ Dépôts et cautionnements reçus : 2 K€

❑ **Dotations aux amortissements et provisions : 435 K€ d'amortissement, 348 K€ provisions**

❑ **Produits des ventes de biens : 95 K€**

## C - L'ÉPARGNE

NIVEAU D'ÉPARGNE (AUTOFINANCEMENT)	CA 2019	CA 2020	CA 2021	ÉVOLUTION N-1
ÉPARGNE DE GESTION	3 138 790,76	3 289 017,70	3 247 606,74	-1%
<b>TAUX D'ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>15,6%</b>	<b>16,9%</b>	<b>16,2%</b>	<b>-4%</b>
ÉPARGNE BRUTE	2 983 364,70	3 149 766,52	3 150 773,66	0%
<b>TAUX D'ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>14,8%</b>	<b>16,2%</b>	<b>15,7%</b>	<b>-3%</b>
ÉPARGNE NETTE	1 797 050,16	1 906 766,52	1 849 365,48	-3%
<b>TAUX D'ÉPARGNE NETTE</b>	<b>8,9%</b>	<b>9,8%</b>	<b>9,2%</b>	<b>-6%</b>

➤ **Épargne de gestion**

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges d'intérêts).

➤ **Épargne brute**

Elle reprend l'épargne de gestion à laquelle on retranche les charges d'intérêts.

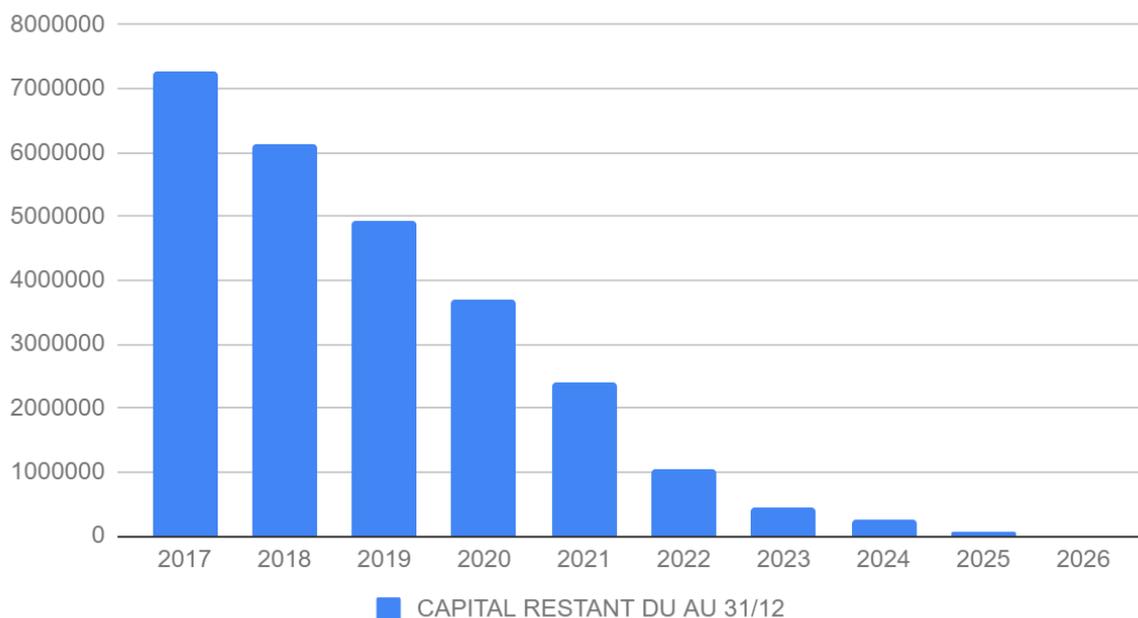
➤ **Épargne nette**

Elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de la dette.

Il faut noter que le taux d'épargne brute est de 15,7 %. Il est admis qu'un ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant.

## D- L'ENDETTEMENT

### EXTINCTION DE LA DETTE



L'intégralité de l'encours de dette est à taux fixe et se classe en "1A" dans le tableau de la charte Gissler. Le taux moyen de notre dette est d'environ 3,5%.

L'encours de dette au 31/12/21 (budget principal) s'élève à 2,4 M€ soit 198 € par habitant. La moyenne de notre strate s'élève à 850 € par habitant.

La capacité de désendettement représente le nombre d'années que la ville mettrait pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant tout son autofinancement (épargne brute).

La capacité de désendettement au 31/12/21 d'Aubergenville s'établit à 0,8 an. Les experts en finances locales considèrent généralement que le seuil critique se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, les difficultés pour une commune de rembourser sa dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

**CAPACITE DE DESENETTEMENT au 31/12/21 = 0,8 AN**

## E- LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

### 1 - Constatation du résultat

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2021	2 920 221,70 €	20 056 219,56 €	<b>22 976 441,26 €</b>
Dépenses de l'exercice 2021	2 882 896,00 €	17 837 435,56 €	<b>20 720 331,56 €</b>
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>	<i>37 325,70 €</i>	<i>2 218 784,00 €</i>	<i>2 256 109,70 €</i>
Résultat antérieur reporté	-436 514,26 €	7 973 615,19 €	<b>7 537 100,93 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-399 188,56 €</b>	<b>10 192 399,19 €</b>	<b>9 793 210,63 €</b>

### 2 - Affectation du résultat

<b>Section d'Investissement</b>	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	
(compte 001 en dépense)	<b>-399 188,56 €</b>
Restes à réaliser en recettes	106 900,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-1 033 183,26 €
<b>SOLDE DES RESTES À RÉALISER</b>	<b>-926 283,26 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>-1 325 471,82 €</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	
RÉSULTAT DE CLÔTURE	10 192 399,19 €
AFFECTATION EN RÉSERVES	-1 325 471,82 €
(couverture du besoin de financement)	
(compte 1068 en recette d'inv.)	
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>8 866 927,37 €</b>
(compte 002 en recette)	

# Budget Annexe Cinéma Paul Grimault

La compétence Cinéma Paul Grimault est devenue une compétence communale depuis le 1er janvier 2018. Ce budget est donc géré en budget annexe de la celui de la ville d'Aubergenville. Il est précisé que celui-ci est géré en HT.

Le Cinéma Paul Grimault étant fermé définitivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le compte administratif 2021 est celui qui vient clôturer le budget annexe Cinéma Paul Grimault. Les résultats de clôture 2021 en investissement et en fonctionnement seront repris dans le budget principal de la ville.

## A- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT   ANNÉES	CA 2019	CA 2020	CA 2021
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	65 805,56	39 293,03	10 337,06
CHAPITRE 012 - Dépenses de personnel	119 131,92	111 671,99	92 672,26
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	0,39	1,60	2,04
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	-	-	4 462,60
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>184 937,87</b>	<b>150 966,62</b>	<b>107 473,96</b>
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre entre sections	802,00	545,00	1 169,00
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>185 739,87</b>	<b>151 511,62</b>	<b>108 642,96</b>

- ❖ **Charges à caractère général : 10K€**
- ❖ Achat marchandises, fournitures administratives et diverses, maintenance, frais bancaires ... : 4 K€
- ❖ CFE : 6K€
  
- ❖ **Dépenses de personnel : 93 K€**
  
- ❖ **Charges exceptionnelles : 4 K€** Remboursement des abonnements aux particuliers, COS, CE, et autres .....

## 2 - Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT   ANNÉES	CA 2019	CA 2020	CA 2021
CHAPITRE 70 - Produits des services et du domaine	74 583,66	42 646,64	-
CHAPITRE 74 - Dotations et participations	120 084,06	110 109,44	20 051,11
CHAPITRE 75 - Autres recettes de gestion	2,85	0,71	4,34
CHAPITRE 77 - Produits exceptionnels	2 686,70	-	7 426,13
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>197 357,27</b>	<b>152 756,79</b>	<b>27 481,58</b>
CHAPITRE 042 - Ordre entre sections	-	-	-
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-	-	-
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>197 357,27</b>	<b>152 756,79</b>	<b>27 481,58</b>

❖ **Produit des services et du domaine : 0 €**

❖ **Dotations et participation : 20 K**

❖ Subvention versée par la ville : 0 €

❖ CNC : 20K€ - 16 K€ au titre du soutien financier de l'Etat pour l'industrie cinématographique et 4 K€ au titre de l'aide exceptionnelle et du soutien renforcé

❖ **Produits exceptionnels : 7 K€**

❖ Exonération de TSA (taxe spéciale additionnelle) : 3 €

❖ Apurement de compte : 3K€

❖ Régularisation de recettes des exercices antérieurs : 1K€

## B - LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

### 1 - Constatation du résultat

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2021	4 065,60 €	27 481,61 €	31 547,21 €
Dépenses de l'exercice 2021	595,40 €	108 642,96 €	109 238,36 €
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>	<b>3 470,20 €</b>	<b>-81 161,35 €</b>	<b>-77 691,15 €</b>
Résultat antérieur reporté	-2 259,20 €	96 350,60 €	94 091,40 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 211,00 €</b>	<b>15 189,25 €</b>	<b>16 400,25 €</b>

## **2 - Affectation du résultat**

<b>Section d'Investissement</b>	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	
(compte 001 en recette)	<b>1 211,00 €</b>
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses	
<b>SOLDE DES RESTES À RÉALISER</b>	<b>0,00 €</b>
<b>CAPACITÉ DE FINANCEMENT</b>	<b>1 211,00 €</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>	<b>15 189,25 €</b>
<b>AFFECTATION EN RÉSERVES</b>	
<i>(couverture du besoin de financement)</i>	
<i>(compte 1068 en recette d'inv.)</i>	
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>15 189,25 €</b>
(compte 002 en recette)	